

ATOUT BEAUTÉ

Centre minceur esthétique & bien-être

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA CARTE FIDÉLITÉ

Points fidélités :

- 1€ dépensé en prestation ou vente = 1 point fidélité.
- Les points se cumulent à chaque visite hors promotion en cours.
- La carte fidélité est valable 1 an à partir de sa date d'émission.
- A chaque passage en caisse, elle doit être présentée.
- L'institut ne pourra être tenue responsable si il y a perte ou vol de la carte fidélité, par conséquent la cliente ne pourra en aucun cas réclamer ses points fidélité.
- Les forfaits ne donnent pas droit au point fidélité.
- Les points fidélités ne peuvent être ni cédés, ni échangés contre espèces.
- Après la remise du chèque cadeau, le solde des points éventuel reste au crédit de la carte et se cumule avec les points à venir.
- À chaque 200 points, le chèque est édité obligatoirement.

Chèque cadeaux :

- 200 points : 1 chèque cadeau de 10€ est offert à la cliente.
- Pour bénéficier de la réduction, le chèque doit obligatoirement être présenté avec la carte fidélité du titulaire.
- Les chèques sont cumulables pendant leur période de validité.
- Les chèques ne peuvent être échangés contre espèces.
- Le cheque est utilisable sur la prestation de votre choix hors forfait et cures, d'une valeur égale ou supérieur au montant du chèque.
- Ce chèque est utilisable en une seule fois.
- En cas de perte du chèque, le titulaire ne pourra pas bénéficier de la réduction.

Gérante de l'institut, Mme Méra Christine